

# ANNEXES

ANNEXE A-I : Détail des données mises à disposition de la CeA .....	4
Annexe A1 : Données permettant la sectorisation et son contrôle .....	4
Annexe A2 : Données permettant de caractériser la population des établissements et le calcul de la dotation, tarification restauration scolaire .....	8
Annexe A3 : Données permettant le suivi et la mise en œuvre de la politique en faveur du bilinguisme .....	11
Annexe A4 : Données permettant le suivi financier des collègues .....	12
ANNEXE A-II : Détail des données mises à disposition du Rectorat.....	12
ANNEXE B : Traitements .....	14
Annexe B1 : Sectorisation et contrôle .....	14
Annexe B2 : Caractéristiques de la population et calcul des dotations, tarification restauration scolaire .....	15
Annexe B3 : Données permettant le suivi et la mise en œuvre de la politique en faveur du bilinguisme .....	17
Annexe B4 : Données permettant le suivi financier des collègues.....	17
Annexe B5 : Mise à disposition d'un accès à internet à destination des collègues .....	17
Annexe B6 : Mise à disposition de tablettes .....	19
ANNEXE C : Modalités technique des mises à disposition.....	21
ANNEXE D : Coordonnées DPO et RSSI .....	22
ANNEXE E : Interlocuteurs techniques.....	22

## Préambule

*Les annexes A font l'objet, lors de leur création ou de leur modification d'une validation par chacune des deux parties après avoir été soumises systématiquement à l'examen de leurs délégués à la protection des données.*

*Les demandes de modifications sont formellement portées par la partie qui est à l'initiative de la modification, elles sont transmises :*

- *au service porteur de l'autre ou des autres parties pour instruction de la demande,*
- *et aux délégués à la protection des données (DPD/DPO) pour information et avis.*

*Les fichiers transmis sont décrits dans les annexes ci-après au moyen de tableaux descriptifs comportant les champs suivants*

*Fichier : Nom descriptif du fichier*

*Base d'origine : Référence de la base d'origine du producteur de la donnée*

*Nom Physique : Nom court utilisé pour nommer le fichier lors de la transmission des données.  
Par convention le sigle AAAAMMJJ sera utilisé dans le nom physique attribué à chaque*

*fichier. Il sera remplacé par la date d'extraction du fichier depuis la base d'origine lors des livraisons.*

*Périmètre : Description du périmètre couvert par les données et des filtres particuliers s'il y a lieu*

*Champs : Description des champs présents dans le fichier livré*

*Fréquence et date de transmission : modalité de transmission du jeu de données*

*Traitement(s) : Destination du jeu de données parmi les traitements listés à l'annexe B. Certains fichiers pourront être mobilisés pour plusieurs traitements. Le traitement principal figure en 1<sup>ère</sup> position.*

*Finalité(s) : Finalités spécifique du jeu de données dans le cadre des traitements*

*Remarques (optionnel) : Remarques complémentaires sur le jeu de données*

*Données à caractère personnel : Le jeu de données par les variables qu'il contient et les croisements qu'il permet est-il OUI ou NON considéré comme contenant des données à caractère personnel ?*

#### *Note sur la durée de conservation des fichiers de données à caractère personnel*

*La durée maximum de conservation des fichiers comportant des données à caractère personnel (notamment les adresses des élèves de collège) n'excédera pas le terme de l'année scolaire. Seules les dernières mises à jour des données transmises sont conservées.*

*Les annexes B font l'objet, lors de leur création ou de leur modification d'une validation par chacune des deux parties après avoir été soumises systématiquement à l'examen de leurs délégués à la protection des données.*

*Les demandes de modifications sont formellement portées par la partie qui est à l'initiative de la modification, elles sont transmises :*

- au service porteur de l'autre ou des autres parties pour instruction de la demande,*
- et aux délégués à la protection des données (DPD/DPO) pour information et avis.*

*La validation des annexes B n'emporte pas systématiquement qualification de responsabilité conjointe.*

*Cette annexe est mise à jour à chaque modification des traitements. Les modifications sont formellement portées à la connaissance par la partie qui en est à l'origine vers le service porteur de l'autre ou des autres parties ainsi qu'aux délégués à la protection des données de toutes les parties pour avis.*

**Annexe A1 : Données permettant la sectorisation et son contrôle**

**A1.2. Fichiers transmis**

Fichier 1 : Liste des effectifs par école

Fichier	Liste des effectifs par école
Base d'origine	Onde
Nom physique	ONDE_EFFECTIF_ECOLES_AAAAMMJJ
Périmètre	Ensemble des écoles primaires localisées dans la collectivité européenne d'Alsace, publics et privés sous contrat, y compris l'École Européenne
Champs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Année de rentrée scolaire</li> <li>- Identifiant de l'école (RNE)</li> <li>- dénomination de l'école</li> <li>- type d'école</li> <li>- type de regroupement d'école (RPI concentré ou dispersé)</li> <li>- effectifs d'élèves de l'enseignement préélémentaire par âge (hors ASH)</li> <li>- effectifs d'élèves de l'enseignement élémentaire par niveau (hors ASH)</li> <li>- effectifs d'élèves relevant de l'ASH</li> <li>- nombre de classe et regroupements Ulis</li> <li>- date de validation</li> </ul>
Fréquence et date de transmission	Une fois par an, entre début octobre et mi-octobre, dès le constat de rentrée validé par le ministère
Traitement(s)	B1 : Sectorisation et contrôle B3 : Bilinguisme
Finalité(s)	Permettre de disposer de données de cadrage générales sur les établissements du premier degré situés dans les aires de recrutements de chaque collège
Remarques	Ces données sont transmises et diffusées sous forme agrégée par école.
Données à caractère personnel	NON
Historisation en base de données	OUI
Durée et/ou justification de conservation	5 à 10 ans ? Analyse de l'évolution des effectifs

Fichier 2 : Adresses des élèves de collège

**Ce fichier pourra être transmis une fois les arrêtés de Siècle/sysca mis à jour, ce qui devrait intervenir prochainement**

Fichier	Adresse des élèves de collège
Base d'origine	Siècle/Sysca
Nom physique	SIECLE_ADRESSES_AAAAMMJJ
Périmètre	Ensemble des élèves des collèges localisées dans la collectivité européenne d'Alsace, publics et privés sous contrat, y compris l'École Européenne
Champs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Année de rentrée scolaire</li> <li>- Identifiant du collège (RNE)</li> <li>- Identifiant (RNE) de l'établissement antérieur ou établissement d'origine public/privé</li> <li>- code formation MEFSTAT4</li> <li>- libellé formation MEFSTAT4</li> <li>- Ulis (vaut oui si l'élève est en Ulis, non sinon)</li> <li>- adresse complète de l'élève, détaillé en autant de champs que disponibles</li> </ul>
Fréquence et date de transmission	Une fois par an, entre début octobre et mi-octobre, dès le constat de rentrée validé par le ministère
Traitement(s)	B1 : Sectorisation et contrôle
Finalité(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse les logiques de dérogations et de fuites entre les différentes aires de recrutement des collèges publics</li> <li>- Evaluer rétrospectivement l'impact des mesures de modification de la carte scolaire par niveau/année de rentrée en 6eme</li> <li>- Disposer du code de l'établissement antérieur permet également d'évaluer localement les logiques de recours au privé lors du passage en 6eme et de prendre en compte ces logiques de la projection des effectifs actuellement scolarisé dans le premier degré</li> </ul>
Données à caractère personnel	OUI
Historisation en base de données	NON
Durée et/ou justification de conservation	Destruction annuelle n+1 - à réception du fichier de la rentrée suivante

Fichier 3 : prévisions d'effectifs académique sur les 3 prochaines rentrées

Fichier	Prévisions académiques
Base d'origine	SIECLE
Nom physique	PREVISIONS_ACADEMIQUES_AAAAMMJJ
Périmètre	Ensemble des élèves des collèges localisées dans la collectivité européenne d'Alsace, publics et privés sous contrat, y compris l'École Européenne
Champs	- Année de rentrée scolaire

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Type d'enseignement (public ou privé SC)</li> <li>- Effectifs prévisibles par niveau de classe (6eme, 5eme, ....., 3eme, enseignement spécialisé ?)</li> </ul>
Fréquence et date de transmission	Une fois par an, en début d'année civile
Traitement(s)	B1 : Sectorisation et contrôle
Finalité(s)	Données de référence de comparaison pour les travaux de projections internes et de carte scolaire à la CeA
Données à caractère personnel	NON
Historisation en base de données	NON
Durée et/ou justification de conservation	5 à 10 ans ? Analyse de l'évolution des effectifs

#### Fichier 4 : Effectifs élémentaires par zones

Fichier	Effectifs élémentaires par zones
Base d'origine	ONDE
Nom physique	ONDE_EFFECTIFS_ZONE_AAAMMJJ
Périmètre	Ensemble des élèves du primaire localisées dans la collectivité européenne d'Alsace, scolarisés dans une école élémentaire publique ou privée sous contrat , y compris l'École Européenne
Champs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Code scénario (texte) : Code pour identifier le scénario (doit accepter n'importe quelle chaîne de texte arbitraire)</li> <li>- Code secteur (texte) : Code UAI/RNE pour les établissements existant OU code arbitraire pour les futurs collèges OU code composé pour l'évaluation des effectifs basculés entre deux scénarios- Année de rentrée 6eme (entier) : Année de validité du périmètre</li> <li>- Niveau scolaire actuel (texte) : Niveau des élèves à dénombrer (ps/ms/gs/cp/ce1/ce2/cm1/cm2)</li> <li>-Statut d'origine de l'effectif (public/privé)</li> <li>- Nombre d'élèves correspondant à l'intersection considérée (entier)</li> </ul> <p>Test complet à réaliser sur les données de la rentrée 2021 pour valider le process pour la rentrée 2022.</p>
Fréquence et date de transmission	Fichier réalisé à la demande en réponse à la transmission des fichiers de configuration transmis par la collectivité (voir remarques) dans un délai d'un à deux jours. Les données sources seront figées et callées chaque année sur le constat de rentrée validé par le ministère entre début octobre et mi-octobre.
Traitement(s)	B1 : Sectorisation et contrôle
Finalité(s)	Permet de quantifier l'effectifs des futurs collégiens devant être accueils dans les collèges publics dans les 5 années suivante et scolarisés dans l'élémentaire au moment de l'étude. Les effectifs sont fournis pour différentes zones correspondant à la carte scolaire actuelle, à des scénarios d'évolution envisagés ou à l'intersection de différents scénarios en vue de les comparer.

Remarques	Ces données sont transmises et diffusées sous forme agrégée par zone, un traitement permettant le respect du secret statistique sera appliqué pour les zones qui comporterait moins de 5 individus à l'issu du traitement. Afin de permettre la réalisation de ce fichier la collectivité devra mettre à disposition les fichiers de configuration listé ici et décrits ci-après. - Zones de recrutement des collèges à analyser
Données à caractère personnel	NON
Historisation en base de données	NON
Durée et/ou justification de conservation	Jusqu'à la version suivante

#### Fichier 5 : Effectifs par établissements et par origine géographique

Fichier	Effectifs par établissements et par origine géographique
Base d'origine	Siecle/Sysca
Nom physique	SIECLE_ORIGINE GEO_AAAAMMJJ
Périmètre	Ensemble des élèves des collèges localisées dans la collectivité européenne d'Alsace, publics et privés sous contrat, y compris l'École Européenne
Champs	- Année de rentrée scolaire - Identifiant du collège (RNE) - code formation MEFSTAT4 - libellé formation MEFSTAT4 - champ Ulis oui/non (vaut oui si l'élève est en Ulis, non sinon) - champ SEGPA oui/non (vaut oui si l'élève est en SEGPA, non sinon) -code insee de la commune de domicile (adresse principale du responsable légal) -libellé commune de domicile (adresse principale du responsable légal) -effectif d'élèves
Fréquence et date de transmission	Une fois par an, entre début octobre et mi-octobre, dès le constat de rentrée validé par le ministère
Traitement(s)	B1 : Sectorisation et contrôle
Finalité(s)	- Analyse des flux d'effectifs au regard de la carte scolaire validée pour vérifier sa bonne application
Données à caractère personnel	NON Identification de manière très indirecte – pas de recoupement possible par la Collectivité européenne d'Alsace
Remarques	Ces données sont transmises et diffusées sous forme agrégée par zone, un traitement permettant le respect du secret statistique sera appliqué pour les zones qui comporterait moins de 5 individus à l'issu du traitement. Afin de permettre la réalisation de ce fichier la collectivité devra mettre à disposition les fichiers de configuration listé ici et décrits ci-après. - Zones de recrutement des collèges à analyser

Historisation en base de données	OUI
Durée et/ou justification de conservation	5 à 10 ans ? Analyse de l'évolution des effectifs par origine géographique

**Annexe A2 : Données permettant de caractériser la population des établissements et le calcul de la dotation, tarification restauration scolaire**

**A2.2. Fichiers transmis**

Fichier 6 : Effectifs et caractéristiques par établissement

Fichier	Effectifs par établissement
Base d'origine	Siecle
Nom physique	SIECLE_DETAIL_EFFECTIFS_AAAMMJJ
Périmètre	Ensemble des collèges localisés dans la collectivité européenne d'Alsace, publics et privés sous contrat, y compris l'École Européenne
Champs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Année de rentrée scolaire</li> <li>- Identifiant du collège (RNE)</li> <li>- effectif total</li> <li>- nombre de filles</li> <li>- nombre d'internes</li> <li>- nombre de demi-pensionnaires</li> <li>- nombre d'externes</li> <li>- nombre d'élèves SEGPA</li> <li>- nombre d'élèves UPE2A</li> <li>- IPS (indice de positionnement social) moyen par établissement</li> <li>- nombre d'élèves par csp en 4 classes agrégées</li> <li>- <i>nombre de divisions en 6eme</i></li> <li>- <i>nombre de divisions en 5eme</i></li> <li>- <i>nombre de divisions en 4eme</i></li> <li>- <i>nombre de divisions en 3eme</i></li> <li>- <i>nombre de divisions SEGPA</i></li> <li>- <i>nombre de divisions ULIS</i></li> <li>- <i>nombre de divisions UPE2A</i></li> <li>- <i>présence de classe relais oui/non</i></li> </ul>
Fréquence et date de transmission	Une fois par an, entre mi-octobre et fin octobre, dès le constat de rentrée validé par le ministère - date à préciser (données définitives officielles)
Traitement(s)	B2 : Caractéristiques de la population et calcul des dotations, tarification restauration scolaire B1 : Sectorisation et contrôle
Finalité(s)	Permet de connaître les caractéristiques des élèves par établissement
Remarques	Ces données sont transmises et diffusées sous forme agrégée.

Données à caractère personnel	NON
Historisation en base de données	OUI
Durée et/ou justification de conservation	5 à 10 ans ? Analyse de l'évolution des effectifs par caractéristiques

Fichier 7 : Effectifs par formation par établissements et par options

Fichier	Effectifs par options
Base d'origine	Siecle
Nom physique	SIECLE_DETAIL_OPTIONS_AAAMMJ
Périmètre	Ensemble des collèges localisés dans la collectivité européenne d'Alsace, publics et privés sous contrat, y compris l'École Européenne
Champs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Année de rentrée scolaire</li> <li>- Identifiant du collège (RNE)</li> <li>- code division</li> <li>- code formation MEFSTAT11</li> <li>- libellé formation MEFSTAT11</li> <li>- code type MEF</li> <li>- libellé type MEF</li> <li>- Options suivies (code + libellé) jusqu'à 12 possibles</li> <li>- Effectif d'élèves</li> </ul>
Fréquence et date de transmission	Une fois par an, entre mi-octobre et fin octobre, dès le constat de rentrée validé par le ministère - date à préciser (données définitives officielles)
Traitement(s)	B2 : Caractéristiques de la population et calcul des dotations, tarification restauration scolaire B1 : Sectorisation et contrôle
Finalité(s)	Permet de détailler la répartition des élèves par niveau et par options suivies en écartant les possibilités de double compte Connaître le nombre exact d'élèves par classe pour les dispositifs de prise en charge de l'activité EPS en lien avec le programme de l'Education Nationale ou la prise en charge de frais de transport.
Remarques	Ces données sont transmises et diffusées sous forme agrégée
Données à caractère personnel	NON Identification de manière très indirecte – pas de recoupement possible par la Collectivité européenne d'Alsace
Historisation en base de données	?
Durée et/ou justification de conservation	Analyse de l'évolution des effectifs par caractéristiques

Fichier 8 : Boursiers et Indice de positionnement social par établissement

Fichier	Boursiers en Indice de positionnement social par établissement
---------	--

Base d'origine	Siecle
Nom physique	SIECLE_BOURSIERS ET IPS_AAAMMJ
Périmètre	Ensemble des collèges localisés dans la collectivité européenne d'Alsace, publics et privés sous contrat, y compris l'École Européenne
Champs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Année de rentrée scolaire</li> <li>- Identifiant du collège (RNE)</li> <li>- code formation MEFSTAT4</li> <li>- libellé formation MEFSTAT4</li> <li>- Effectif d'élèves boursiers (disponible en février n+1)</li> <li>- IPS moyen de l'établissement (disponible en novembre n)</li> </ul>
Fréquence et date de transmission	Une fois par an, à l'issue de la campagne de bourse
Traitement(s)	B2 : Caractéristiques de la population et calcul des dotations, tarification restauration scolaire B1 : Sectorisation et contrôle
Finalité(s)	Permet d'identifier les établissements au public plus fragile et d'adapter les aides et dotations financières
Remarques	Ces données sont transmises et diffusées sous forme agrégée
Données à caractère personnel	NON
Historisation en base de données	OUI
Durée et/ou justification de conservation	Analyse de l'évolution des effectifs par caractéristiques

Fichier 9 : Effectifs constatés au 30 Juin n par établissement + effectif prévisionnel calculé au 30 juin à la rentrée suivante

Fichier	Effectifs prévisionnels à la prochaine rentrée n
Base d'origine	Siecle → ?
Nom physique	EFFECTIFS CONSTATES ET PREVISIONNELS AAAMMJ
Périmètre	Ensemble des collèges localisées dans la collectivité européenne d'Alsace, publics et privés sous contrat, y compris l'École Européenne
Champs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Année de rentrée scolaire</li> <li>- Identifiant du collège (RNE)</li> <li>- code formation MEFSTAT11</li> <li>- libellé formation MEFSTAT11</li> <li>- code type MEF</li> <li>- libellé type MEF</li> <li>- Nombre d'élèves constatés au 30 juin n</li> <li>- Nombre d'élèves prévisionnels à la rentrée n de septembre</li> </ul>
Fréquence et date de transmission	Une fois par an, avant le 7 juillet de l'année n
Traitement(s)	B2 : Caractéristiques de la population et calcul des dotations tarification restauration scolaire

Finalité(s)	Pouvoir calculer la dotation financière des établissements à verser en novembre n sur la base d'effectifs prévisionnels Rectification ultérieure sur la base du constat de rentrée validé par le MEN
Remarques	Ces données sont transmises et diffusées sous forme agrégée
Données à caractère personnel	NON
Historisation en base de données	NON
Durée et/ou justification de conservation	Analyse de l'évolution des effectifs par caractéristiques

### **Annexe A3 : Données permettant le suivi et la mise en œuvre de la politique en faveur du bilinguisme**

Le Rectorat de l'Académie de Strasbourg dispose d'une délégation académique aux relations internationales et aux langues vivantes (DARILV) qui est l'interlocuteur de la CeA pour les sujets relatifs au bilinguisme.

#### **A3.2. Détails des informations à transmettre**

Effectifs élèves du 1er degré par école et par niveau (public et privé sous contrat)

- o 1 tableau tous effectifs (monolingues et bilingues)
- o 1 tableau effectifs en bilingue à parité horaire

A transmettre en novembre (dès que chiffres sont consolidés) pour année scolaire en cours

- Effectifs élèves du 2nd degré par collège et par niveau (public et privé sous contrat)
  - o 1 tableau tous effectifs (monolingues et bilingues)
  - o 1 tableau effectifs en cursus bilingue

A transmettre en novembre (dès que chiffres sont consolidés) pour année scolaire en cours

- Effectifs par établissement scolaire (1er et 2nd degré) participant à des actions et projets financés via le fonds commun LCR (échanges individuels, échanges collectifs, actions culturelles transfrontalières, projets de découverte du monde professionnel)

A transmettre en début d'année civile pour année scolaire précédente

Uniquement pour les collèges publics et privés sous contrat

- Liste des établissements scolaires + effectifs des élèves participant à l'option langue et culture régionale (financée par le fonds commun LCR)

- Liste des heures d'allemand en milieu professionnel (heures financées par le fonds commun LCR)

A transmettre en novembre (dès que chiffres sont consolidés) pour année scolaire en cours

## Annexe A4 : Données permettant le suivi financier des collèges

### A4.1 Détails des informations à transmettre

Accès à l'application DEMACT en tant qu'autorité de contrôle des actes des EPLE (collèges) et accès à la base Cofipilotage concernant les comptes financiers des collèges publics

### ANNEXE A-II : Détail des données mises à disposition du Rectorat

Fichier 10 : Carte scolaire AFFELNET6 format complet

Fichier	Carte scolaire AFFELNET6 format complet 67 + 68
Base d'origine	Carte scolaire des collèges/Siecle
Nom physique	carte_scolaire_colleges_DEP_ANNEE_complet
Périmètre	Ensemble des adresses et des communes de la collectivité
Champs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Code postal</li> <li>- Code commune INSEE</li> <li>- Type et libellé de voie</li> <li>- Numéro de voie de début inclus</li> <li>- Indice de répétition de début</li> <li>- Numéro de voie de fin inclus</li> <li>- Indice de répétition de fin</li> <li>- Parité</li> <li>- Code(s) UAI collège</li> <li>- Secteur unique pour la commune</li> </ul>
Fréquence et date de transmission	En premier trimestre d'année civile et avant verrouillage d'AFFELNET6 pour la phase d'affectation des élèves.
Traitement(s)	B1 : Sectorisation et contrôle
Finalité(s)	Intégration de la carte scolaire dans SIECLE/AFFELNET 6ème
Remarques	Le fichier respectera le format défini dans les spécifications de l'application SIECLE/AFFELNET6
Données à caractère personnel	NON
Historisation en base de données	?
Durée et/ou justification de conservation	

Fichier 11 : Zones de recrutement des collèges à analyser

Fichier	Zones de recrutement des collèges à analyser
Base d'origine	Carte scolaire des collèges
Nom physique	COLL_ZONE_SCENARIO_AAAMMJJ
Périmètre	Ensemble des collèges publics de la collectivité
Champs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Code scénario (texte) : Code pour identifier le scénario (doit accepter n'importe quelle chaîne de texte arbitraire)</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Code secteur (texte) : Code UAI/RNE pour les établissements existant OU code arbitraire pour les futur collège OU code composé pour l'évaluation des effectifs basculés entre deux scénarios</li> <li>- Année de rentrée 6eme (entier) : Année de validité du périmètre</li> <li>- Niveau scolaire recherché (texte) : Niveau des élèves à dénombrer (ps/ms/gs/cp/ce1/ce2/cm1/cm2)</li> <li>- Géographie du périmètre (WKB ou WKT ou autre à définir) : Périmètre géographique correspondant au scénario/secteur/année de rentrée 6eme</li> </ul>
Fréquence et date de transmission	Fichier fourni en préalable de chaque demande des effectifs élémentaires par zones autant de fois que nécessaire
Traitement(s)	B1 : Sectorisation et contrôle
Finalité(s)	Permet de transmettre les zones à évaluer dans les cadres de la demande des effectifs élémentaires par zones.
Données à caractère personnel	NON
Remarques	Pour certains cas particuliers (EES, et collèges internationaux) des règles spécifiques seront prévues
Historisation en base de données	?
Durée et/ou justification de conservation	

## ANNEXE B : Traitements

### Annexe B1 : Sectorisation et contrôle

**Nom du traitement :** Sectorisation et contrôle

**Données concernées :** Fichiers 1 à 7

**Mise à disposition :** Modalités Annexe C

**Responsabilités :**

Entité	Responsable de traitement	Co - Responsable de traitement	Sous-traitant
Académie	Non	Non	Non
Collèges	Non	Non	Non
Collectivité	Oui	Non	Non
Prestataire	Non	Non	Oui

**Services porteurs du traitement :**

Services où sont notifiées les modifications de l'annexe (toute modification est également notifiée aux délégués à la protection des données des parties) :

**Service porteur académique :**

Nom service et responsable : division de l'évaluation, de la prospective et de la performance

Adresse postale : 6 rue de la Toussaint 67000 Strasbourg

Courriel : ce.ssa@ac-strasbourg.fr

Téléphone : 03 88 23 37 67

Modalités de notification : par courriel à l'adresse fonctionnelle

**Service porteur collectivité :**

Nom service et responsable : Direction de l'Education

Adresse postale :

Courriel :

Téléphone :

Modalités de notification :

**Finalité du traitement, objectifs :**

Analyse de la bonne adéquation de la carte scolaire aux besoins du territoire, détermination des évolutions nécessaires, test de différents scénarios

**Nature des opérations réalisées sur les données :**

Tableaux statistiques et cartographie sur les effectifs, les établissements scolaires du 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> degré

**Catégories de données à caractère personnel traitées :**

- Données scolaires
- Données de localisation

**Catégories de personnes concernées :**

- Elèves

**Les modalités particulières d'exercice du droit d'accès :**

**Durées de conservation des données :**

1 an

**Destinataires des données :**

- ✓ Interne :
- ✓ Externe :
- ✓ Sous-traitant ultérieur :

**Transfert hors UE :**

- Oui  Non

**Mesures de sécurité particulières du traitement mis en œuvre :**

- Contrôle d'accès des utilisateurs
- Mesures de traçabilité
- Chiffrement des données
- Base de données accessible uniquement par mot de passe

**Annexe B2 : Caractéristiques de la population et calcul des dotations, tarification  
restauration scolaire**

**Nom du traitement : Caractéristiques de la population et calcul des dotations, tarification  
restauration scolaire**

**Données concernées : Fichiers 6 à 9**

**Mises à disposition : Modalités Annexe C2**

**Responsabilités :**

Entité	Responsable de traitement	Co - Responsable de traitement	Sous-traitant
Académie	Non	Non	Non
Collèges	Non	Non	Non
Collectivité	Oui	Non	Non

**Services porteurs du traitement :**

Services où sont notifiées les modifications de l'annexe (toute modification est également notifiée aux délégués à la protection des données des parties) :

**Service porteur académique :**

Nom service et responsable : division de l'évaluation, de la prospective et de la performance

Adresse postale : 6 rue de la Toussaint 67000 Strasbourg

Courriel : ce.ssa@ac-strasbourg.fr

Téléphone : 03 88 23 37 67

Modalités de notification : par courriel à l'adresse fonctionnelle

**Service porteur collectivité :**

Nom service et responsable : Direction de l'Education

Adresse postale :

Courriel :

Téléphone :

Modalités de notification :

**Finalité du traitement, objectifs :**

Détermination de la dotation financière des établissements en fonction de leurs effectifs, des formations et spécialités de formations ou options suivies par les élèves de l'établissement

**Nature des opérations réalisées sur les données :**

Calcul de dotation

**Catégories de données à caractère personnel traitées :**

Pas de données à caractère personnel

**Catégories de personnes concernées :**

Éléves

**Durées de conservation des données :**

**Destinataires des données :**

**Les modalités particulières d'exercice du droit d'accès :**

**Transfert hors UE :**

Oui  Non

**Mesures de sécurité particulières du traitement mis en œuvre :**

Contrôle d'accès des utilisateurs

**Annexe B3 : Données permettant le suivi et la mise en œuvre de la politique en faveur du bilinguisme**

Pas de données à caractère personnel

**Annexe B4 : Données permettant le suivi financier des collègues**

Pas de données à caractère personnel

**Annexe B5 : Mise à disposition d'un accès à internet à destination des collègues**

**Nom du traitement :** mise à disposition d'un accès à internet à destination des collègues

**Données concernées :** nom, prénom, coordonnées (mail interne au collègue), poste/niveau scolaire, données de connexion, adresse IP/MAC des terminaux qui se connectent au Wi-fi, nom des terminaux (avec parfois noms)

**Responsabilités :**

Entité	Responsable de traitement	Co - Responsable de traitement	Sous-traitant
Académie	Non	Non	Non
Collèges	Non	Oui	Non
Collectivité	Oui	Non	Non
Prestataire	Non	Non	Non

**Services porteurs du traitement :**

Services où sont notifiées les modifications de l'annexe (toute modification est également notifiée aux délégués à la protection des données des parties) :

**Service porteur académique :**

Nom service et responsable : division de l'évaluation, de la prospective et de la performance

Adresse postale : 6 rue de la Toussaint 67000 Strasbourg

Courriel : ce.ssa@ac-strasbourg.fr

Téléphone : 03 88 23 37 67

Modalités de notification : par courriel à l'adresse fonctionnelle

**Service porteur collectivité :**

Nom service et responsable : Direction de l'Education

Adresse postale :

Courriel :

Téléphone :

Modalités de notification :

**Finalité du traitement, objectifs :**

Mise à disposition infrastructure, mise à disposition réseau, Mise à disposition de borne Wi-Fi dans des collèges. Gestion des identités des utilisateurs du SI des collèges. Surveillance des connexions internet, historisation des connexions. Statistiques d'utilisation, édition de tableau de bord sur les accès. optimisation des réseaux, priorisation des accès, paramétrage des accès, sécurisation des réseaux

**Nature des opérations réalisées sur les données :**

Statistiques d'utilisation, édition de tableau de bord sur les accès. Gestion des identités des utilisateurs du SI des collèges. Surveillance des connexions internet, historisation des connexions.

**Catégories de données à caractère personnel traitées :**

Données d'identifications

Données de connexion

**Catégories de personnes concernées :**

Elèves

**Les modalités particulières d'exercice du droit d'accès :**

**Durées de conservation des données :**

1 an

**Destinataires des données :**

✓ Interne :

✓ Sous-traitant ultérieur :

**Transfert hors UE :**

Oui  Non

**Mesures de sécurité particulières du traitement mis en œuvre :**

Contrôle d'accès des utilisateurs

Base de données accessible uniquement par mot de passe

## Annexe B6 : Mise à disposition de tablettes

**Nom du traitement : Mise à disposition de tablettes à destination des collégiens**

**Responsabilités :**

Entité	Responsable de traitement	Co - Responsable de traitement	Sous-traitant
Académie	Non	Non	Non
Collèges	Non	Oui	Non
Collectivité	Oui	Non	Non
Prestataire	Non	Non	Oui

**Services porteurs du traitement :**

Services où sont notifiées les modifications de l'annexe (toute modification est également notifiée aux délégués à la protection des données des parties) :

**Service porteur académique :**

Nom service et responsable : division de l'évaluation, de la prospective et de la performance

Adresse postale : 6 rue de la Toussaint 67000 Strasbourg

Courriel : ce.ssa@ac-strasbourg.fr

Téléphone : 03 88 23 37 67

Modalités de notification : par courriel à l'adresse fonctionnelle

**Service porteur collectivité :**

Nom service et responsable : Direction de l'Education

Adresse postale :

Courriel :

Téléphone :

Modalités de notification :

**Finalité du traitement, objectifs :**

Mise à disposition de tablette individuelle

Mise à disposition EIM (Equipement individuel mobile)

Gestion du remboursement des tablettes

Gestion de la flotte de tablette, entretien, remboursement en cas, suivi et réparation des tablettes mises à disposition

**Nature des opérations réalisées sur les données :**

Procédure de demande de paiement, statistiques, gestion des accès.

**Catégories de données à caractère personnel traitées :**

Données d'identification

Données de géolocalisation

**Catégories de personnes concernées :**

Elèves

**Les modalités particulières d'exercice du droit d'accès :**

**Durées de conservation des données :**

1 an

**Destinataires des données :**

✓ Interne :

✓ Externe :

**Transfert hors UE :**

Oui  Non

**Mesures de sécurité particulières du traitement mis en œuvre :**

Contrôle d'accès des utilisateurs

Base de données accessible uniquement par mot de passe

## **ANNEXE C : Modalités technique des mises à disposition**

*Les annexes C (modalités de transfert) font l'objet, lors de leur création ou de leur modification, d'une approbation des RSSI des parties concernées après avoir été soumises à l'examen des délégués à la protection des données des différentes parties.*

L'académie fournit par mail à la collectivité européenne d'Alsace un lien de téléchargement pour récupérer chacun des fichiers mis à disposition. Le système utilisé est le logiciel Filesender mis à disposition par Renater. Les données sont chiffrées, la clé de chiffrement sera transmise à chacun des destinataires des données par téléphone. Les données restent disponibles pour téléchargement pendant 10 jours.

## **ANNEXE D : Coordonnées DPO et RSSI**

*Les annexes D (informations de contact) font l'objet, lors de leur création ou de leur modification, d'une information de l'ensemble des parties.*

### **Académie de Strasbourg et tout EPLE de l'académie :**

#### **Délégué à la Protection des Données de l'Académie – DPD**

Rectorat 6 rue de la Toussaint 67000 Strasbourg

dpd@ac-strasbourg.fr

Modalités de notification : courriel avec AR

#### **Responsable de la Sécurité des systèmes d'Information - RSSI**

Rectorat 6 rue de la Toussaint 67000 Strasbourg

rsi@ac-strasbourg.fr

Modalités de notification : courriel avec AR

### **Collectivité européenne d'Alsace :**

#### **Délégué à la Protection des Données**

Modalités de notification : par courriel avec AR

#### **Responsable de la Sécurité des systèmes d'Information - RSSI**

## **ANNEXE E : Interlocuteurs techniques**

### **Interlocuteurs techniques académiques :**

#### **Interlocuteurs techniques du Département :**

**CeA - Direction du Pilotage Stratégique et de la Performance**

**systemedecisionnel@alsace.eu**